

L'ECHO DE BILLY-BERCLAU

Votre mensuel d'informations !



Mars 2021



ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONCERTATION CITOYENNE

Au sommaire

4 Compostage

10 Invitation aux jeunes citoyens

13 Calendrier de la collecte des déchets recyclables

15 Concertation pour le projet d'usine de batteries

☎ 03 21 74 79 00

🌐 www.billy-berclau.fr

✉ mairie@billy-berclau.fr

f Billy.Berclau



VILLE FLEURIE

TERRE
2024
DE JEUH

Ville

Active & Sportive

Édito

À Billy-Berclau, peut-être plus qu'ailleurs, nous aimons les rencontres, les échanges et le partage.

La pandémie nous frappe donc dans ce qui nous est le plus cher.

Nous voulons donc **prendre le temps de nous écouter, nous concerter, décider ensemble**, comme, par exemple, avec l'organisation d'une grande consultation sur l'éclairage public ou la diffusion de nos conseils municipaux sur les réseaux sociaux.

Nous voulons aussi, multiplier, quand cela est possible, les occasions de nous rencontrer. Pour cela, nous vous donnons rendez-vous, dans nos commerces et désormais, chaque dimanche matin, lors de notre nouveau marché de plein air.



Ensemble, gardons le contact !

Steve Bossart, Maire





ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONCERTATION CITOYENNE

« Ça concerne tout le monde, tous les quartiers. **Les économies, c'est 25 000 € par an à injecter dans la rénovation du parc d'éclairage public.** Si ça ne marche pas, on rallume. »

Par cette démarche de « participation citoyenne », le maire souhaite évaluer le ressenti de la population :

« Y a-t-il plus d'incivilités ? Les gens sont gênés par le manque de lumière ? »

Extrait de l'interview du maire Steve BOSSART dans la Voix du Nord du 19 janvier 2021

L'expérimentation, commencée le 7 décembre, s'achève le 7 mars d'une part, sans augmentation des incivilités, sans hausse des cambriolages et des vols de voiture et d'autre part, avec des économies sur la facture électrique de la municipalité d'environ 6 000 €.



L'engagement du maire sera respecté. Ainsi, **du samedi 20 mars au samedi 27 mars**, vous pourrez répondre à la question en déposant votre bulletin dans l'urne qui sera disposée en mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci :

- le lundi de 13h30 à 17h
- du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- le samedi de 9h à 12h

Vous serez ainsi invités à répondre à la question ci-dessous :

« *Approuvez-vous l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 4h30, en sachant que cette mesure fera l'objet d'exceptions sur certains secteurs pour des raisons de sécurité et certaines périodes de l'année (notamment l'été et pendant les fêtes de fin d'année) ?* »



Le résultat de la concertation sera annoncé le samedi 27 mars vers 13h en direct sur Facebook. Par ailleurs, un courrier plus complet sera distribué à partir du 8 mars dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.





Mars 2021 :

Un geste pour la planète grâce au compostage

Sous l'impulsion de Tanguy Leroux, conseiller municipal, de la commission Transition Énergétique et en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, la Municipalité vous aide à acquérir un composteur.



→ Tanguy Leroux a répondu à nos questions...

→ Pourquoi vous êtes-vous lancé dans ce plan de développement du compostage sur Billy-Berclau ?

Je pratique le compostage depuis 2008. Cette technique permet de recycler et valoriser certains déchets de la cuisine et du jardin. Il est donc important de sensibiliser les habitants à cette démarche environnementale qui permet de réduire le volume de nos déchets.

→ Quel est l'avantage économique du compostage ?

Ajouté à l'impact écologique, le compostage vous permet de faire des économies en réalisant vous-même votre terreau, engrais naturel pour vos plantations d'extérieur et d'intérieur.

→ Le compostage a-t-il des contraintes ?

Une seule contrainte : il faut accorder 2 heures de son temps par an pour vider le composteur et séparer les parties compostées des parties non compostées, puis replacer ces dernières dans le fût pour qu'elles achèvent leur décomposition. Pour ce que ça apporte, ce geste pour l'environnement vaut le coût !

→ Comment acquérir un composteur avec l'aide de la Municipalité ?

① Passez commande avant le 20 mars 2021

- en remplissant le formulaire disponible à la mairie, au CCAS, au service jeunesse, au centre culturel Dolto et chez nos commerçants puis en le déposant à la Mairie
- en envoyant un mail à ✉ compostage@billy-berclau.fr en fournissant les mêmes informations demandées sur le formulaire (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse mail et choix du composteur)



② Un soutien financier de la commune de Billy-Berclau

Le 4 février 2021, le conseil municipal a décidé de vous octroyer une aide financière. Il vous suffit de fournir lors de la remise de votre composteur un justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire.

Composteur	Tarif initial	Aide de la commune sur le tarif initial
345 litres	17 €	10 €
800 litres	30 €	20 €

③ Une aide pour la livraison de votre composteur

Vous n'aurez pas à vous rendre à Béthune, la Mairie s'en charge ! Des permanences seront organisées à Billy-Berclau afin que vous puissiez récupérer le composteur commandé.

Pour les personnes de plus de 70 ans, je propose de livrer le composteur à domicile et de l'installer dans leur jardin.

Tanguy Leroux

➔ Des composteurs collectifs

Nous allons récupérer des palettes et des vieux pneus pour la construction des composteurs collectifs. A part la visserie, cela ne coûtera rien à la Municipalité.

Tanguy Leroux

Pendant les vacances d'avril, Tanguy et les jeunes du CAJ vont fabriquer eux-même, avec l'aide de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, des composteurs collectifs pour le restaurant scolaire « Les P'tits Gourmets » et le béguinage « Les Charmettes ».



Appel aux volontaires bénévoles : si vous souhaitez participer à la construction de ces composteurs, merci d'envoyer un mail à compostage@billy-berclau.fr



→ Des guides composteurs :

Alain Queva, premier adjoint au Maire, Jean-Luc Boulet, conseiller délégué aux espaces naturels et Michel Blairy, résident au béguinage "Les Charmettes" vont devenir guides composteurs bénévoles.



Ils seront formés par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane pour pouvoir transmettre aux Billy-Berclausiens les bonnes pratiques du compostage.

Vous aussi, vous souhaitez devenir guide composteur bénévole ?

Contactez la mairie par mail à compostage@billy-berclau.fr



Les formations sont programmées les 25 mars, 1^{er} et 8 avril 2021.

→ Les conseils de Tanguy : « Le composteur n'est pas une poubelle ! »

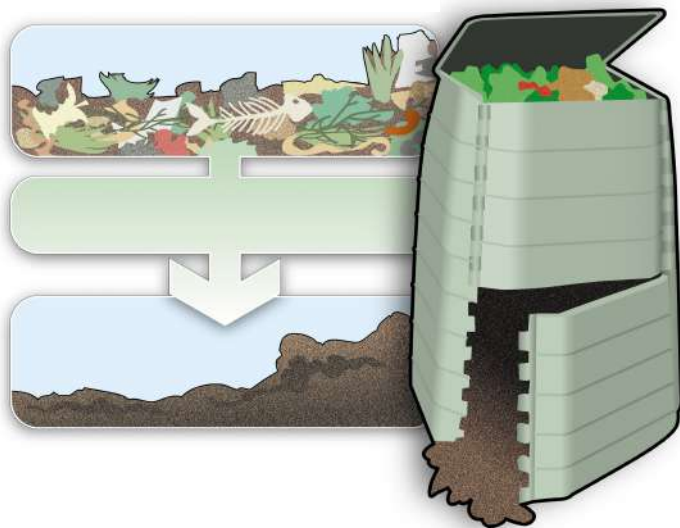


Les déchets que vous ne pouvez pas composter sont : les petits animaux et leurs sous-produits, la viande, les bois peints, vernis ou traités, le contenu des sacs d'aspirateurs, les graines et les mauvaises herbes en graines, les plantes malades, traitées ou parasitées, les mégots, les coquilles de mollusques, la cendre de charbon, les restes de repas ...



Les déchets que vous pouvez composter sont :

- les déchets de jardin (feuilles saines, fruits et légumes abîmés, fanes de légumes, branches broyées, tontes de gazon non traité, fleurs fanées non malades non traitées, mauvaises herbes sauf si elles sont en graines ...)
- les déchets de cuisine tels que les épluchures, les coquilles d'œuf, le marc de café ou de thé, les filtres papier, les sachets de thé, laitages, croûtes de fromages, le vin, la bière ...
- les déchets de maison tels les mouchoirs en papier et essuie-tout, les cendres de bois, le papier journal, la sciure et les copeaux...





Le port du masque est obligatoire pour accéder à tous les bâtiments municipaux.
Les événements annoncés dans l'Agenda sont dépendants de l'évolution sanitaire en France.



LES FRANÇAIS AIMENT LEURS MARCHÉS

📍 Sur le parking de l'école maternelle

Les Billy-Berclausiennes et Billy-Berclausiens pourront, au fil des prochaines semaines, apprécier leur marché installé sur la place de l'école maternelle **chaque dimanche matin de 8h à 13h !**

Le dimanche 7 mars, à l'occasion de la fête des grands-mères, la municipalité offrira :

- un café aux commerçants et à chaque visiteur
- des jonquilles aux grands-mères qui se rendront au marché

Et cerise sur le gâteau, l'association **les Cytises** animera une **séance de danse** à partir de 11h dans la cour de l'école maternelle !



CONDUITES DÉVIANTES

📍 Salle A. Herlin (CCAS) à 14h

Sur le thème « sophrologie » avec Mme Sabine Vervier, sophrologue du cabinet de sophrologie de Phalempin.



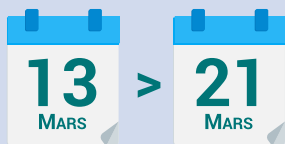
Inscriptions sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales (première inscription ou déménagement) pour les prochaines élections, il suffit :

- de vous rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;
- de vous inscrire via le site internet www.service-public.fr

En cas de doute sur votre inscription, vous pouvez vérifier celle-ci sur www.service-public.fr





SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE

Centre Culturel F. Dolto

Cette édition met à l'honneur le thème de l'air et dix mots qui évoquent l'air sous toutes ses formes : aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, fohn, fragrance, insuffler, vaporeux.

À cette occasion, le Centre culturel vous propose de célébrer le français !



© ministère de la Culture
conception graphique : The Shelf Company

Du 13 au 21 mars, vous êtes invités à vous exprimer sous une forme littéraire ou artistique :

- **Concours d'écriture** : partager votre goût pour les mots en écrivant un texte ou une poésie reprenant au minimum un des mots mis à l'honneur cette année
- **Concours de dessins** : Choisissez un mot parmi les dix mis à l'honneur cette année et donner libre cours à votre créativité!

Pour chaque concours, 2 catégories enfants et adultes et des **CHÈQUES LIRE À GAGNER !**

Textes et dessins à déposer au Centre Culturel ou à envoyer par mail à centreculturel@billy-berclau.fr entre le 13 et le 21 mars.



Chaque jour sur Facebook des jeux en lien avec les 10 mots de cette année et des Chèques Lire à gagner.



● Heure du conte numérique



Quand les livres prennent vie !
Jeux de société : découvrons les lettres
(pour les enfants de 3 à 6 ans)
de 15h30 à 16h30

● Ateliers de création



- 10h à 11h pour les enfants de 3 à 6 ans
- 11h à 12h pour les enfants de 6 à 10 ans

● Jeux de lettres



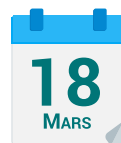
De 17h à 18h30.
Pour les enfants de 6 à 10 ans.

● Résultats des rallyes lecture



Pour les élèves des classes de
CM1 et CM2 de l'école
J. Jaurès.

● Résultats des rallyes lecture



Pour les élèves des classes de
CM1 et CM2 de l'école
J. Poteau.

● Café lecture



Rendez-vous à partir de 15h.

Inscription obligatoire, chaque animation étant limitée à 6 places :

✉ centreculturel@billy-berclau.fr ou ☎ 03.21.37.53.16



>



Exposition au Centre Dolto

Jérôme BOHEE, photographe





Invitation aux jeunes citoyens

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Municipalité tient à marquer le passage dans l'âge de la majorité des jeunes Billy-Berclausiennes et Billy-Berclausiens.

Vous venez d'avoir 18 ans et souhaitez participer à la cérémonie de la citoyenneté ?

C'est simple ! Avant le 31 mars 2021, venez vous inscrire en mairie ou envoyez vos coordonnées par mail :

✉ dgsa@billy-berclau.fr



➔ Être citoyen, ça veut dire quoi ?

Être citoyen c'est :

- **Avoir des droits civiques** : droit de vote (selon la nationalité et l'âge pour certaines élections), droit d'être élu, droit à la protection sociale, droit à la liberté de conscience et d'expression
- **Avoir des devoirs** : payer ses impôts, connaître et respecter les lois, participer à la journée «-Défense et Citoyenneté-» (JDC), être juré en Cour d'assises
- **S'engager pour l'intérêt collectif**

Les 3 grands principes de la citoyenneté :

La civilité

Il s'agit de respecter les autres citoyens (politesse, etc.) mais également le matériel public (transports, bâtiments, etc.) afin de mieux vivre ensemble.

Le civisme

C'est, à titre individuel, le fait de respecter (et faire respecter) les lois et les règles, de reconnaître ses devoirs envers la société.

C'est un comportement personnel : faire passer l'intérêt général avant son propre intérêt.

La solidarité

Il s'agit de s'ouvrir aux autres, généralement les plus démunis et les plus fragiles, pour leur apporter de l'aide.

C'est le principe de fraternité.



Chaque dimanche à partir du 7 Février
de 9h30 à 10h30
14 jours de cours

BESOIN DE BOUGER ?

CIRCUIT TRAINING

Antony Segard vous donne rendez-vous au centre nautique de la base de loisirs de Billy-Berclau/ Wingles. Des circuits de renforcement musculaire adaptés à tous les niveaux vous seront proposés. Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous !

Tarifs:
2€ pour les habitants de Billy-Berclau et Wingles
5€ pour les extérieurs

Pour vous inscrire appelez la base de loisirs avant chaque vendredi 18h au
03 21 40 89 41

CIRCUIT TRAINING

📍 Parc Marcel Cabiddu

Antony Segard vous donne rendez-vous au centre nautique de la base de loisirs de Billy-Berclau Wingles **chaque dimanche de 9h30 à 10h30 (à partir de 16 ans)**.

Des circuits de renforcement musculaire adaptés à tous les niveaux vous sont proposés.

Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous !

Pour vous inscrire :

- appelez la base de loisirs avant chaque vendredi à 18h :
☎ 03 21 40 89 41
- via le site internet : 🌐 <https://segard-antony.reservio.com>

Tarifs :

- 2 € pour les habitants de Billy-Berclau et Wingles
- 3 € par personne pour les associations
- 5 € pour les extérieurs



Recensement des propriétaires d'oiseaux

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire.

➡ Qui est concerné ?

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur.

➡ Pourquoi me faire recenser ?

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

➡ Comment ?

Toutes ces personnes doivent télécharger un formulaire Cerfa (15472*01) sur 🌐 www.billy-berclau.fr et l'envoyer, dûment rempli, par mail : ✉ mairie@billy-berclau.fr



**RECENSEMENT DES VOLAILLES
ET AUTRES OISEAUX**



LA MUNICIPALITÉ RECRUTE DES JOBS POUR MA VILLE !



1 Des vacances pour la pause méridienne

Vous avez 18 ans et plus et habitez Billy-Berclau ?

Vous avez une bonne connaissance et un bon contact avec les enfants.

À raison de 8h/semaine, **vous renforcerez l'accompagnement des enfants pendant le temps de la restauration scolaire en veillant au bon fonctionnement des règles de vie en collectivité et à la sécurité des enfants.**

Candidatures à adresser en Mairie par courrier accompagné d'un CV à l'attention de Séverine Rogez, Adjointe à la Jeunesse et à la Vie Scolaire ou par mail :

✉ secretariat.sj@billy-berclau.fr

2 Des missions saisonnières

La commune propose aux jeunes depuis de nombreuses années des missions saisonnières au sein des services municipaux :

- d'une durée d'une semaine pour les jeunes Billy-Berclausiens-ne-s de 16 et 17 ans révolus
- d'une durée de deux semaines pour les personnes de 18 ans et plus

Ces contrats doivent permettre aux jeunes dès l'âge de 16 ans d'acquérir une première expérience professionnelle à valoriser sur le CV et contribuent pour certains à financer leurs études.

C'est également l'occasion de découvrir les différents services de la ville sur des missions d'entretien des bâtiments, des espaces verts et, pour d'autres, dans le domaine technique ou de la restauration.



Action "Opération Tranquillité Vacances" (surveillance de domiciles, constat de non effraction, ...).

CONDITIONS

- Être domicilié(e) dans la commune
- Être étudiant ou en situation de demande d'emploi
- **Présenter un dossier dûment complété**

PROCHAINE SESSION

- du 26 avril au 7 mai 2021

COMMENT POSTULER

Télécharger la fiche d'inscription sur www.billy-berclau.fr et la **déposer au secrétariat du service jeunesse**, 201 rue du Gal de Gaulle :

✉ secretariat.sj@billy-berclau.fr

☎ 03 21 40 87 29

03	MARS 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
09	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				

04	AVRIL 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
13				1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30		

05	MAI 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
17					1	2	
18	3	4	5	6	7	8	9
19	10	11	12	13	14	15	16
20	17	18	19	20	21	22	23
21	24	25	26	27	28	29	30
22	31						

06	JUIN 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
22		1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30				

07	JUILLET 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
26				1	2	3	4
27	5	6	7	8	9	10	11
28	12	13	14	15	16	17	18
29	19	20	21	22	23	24	25
30	26	27	28	29	30	31	

08	AOÛT 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
30							1
31	2	3	4	5	6	7	8
32	9	10	11	12	13	14	15
33	16	17	18	19	20	21	22
34	23	24	25	26	27	28	29
35	30	31					

09	SEPTEMBRE 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
35			1	2	3	4	5
36	6	7	8	9	10	11	12
37	13	14	15	16	17	18	19
38	20	21	22	23	24	25	26
39	27	28	29	30			

10	OCTOBRE 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
39					1	2	3
40	4	5	6	7	8	9	10
41	11	12	13	14	15	16	17
42	18	19	20	21	22	23	24
43	25	26	27	28	29	30	31

11	NOVEMBRE 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
44	1	2	3	4	5	6	7
45	8	9	10	11	12	13	14
46	15	16	17	18	19	20	21
47	22	23	24	25	26	27	28
48	29	30					

12	DÉCEMBRE 2021						
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
48			1	2	3	4	5
49	6	7	8	9	10	11	12
50	13	14	15	16	17	18	19
51	20	21	22	23	24	25	26
52	27	28	29	30	31		

Semaines impaires

Semaines paires



Mes déchets recyclables sont-ils collectés en semaines paires ou impaires ?

➡ Un autocollant le précise sur votre poubelle.

➡ Votre poubelle n'a plus d'autocollant ?

Rendez-vous sur le site de l'agglomération et saisissez votre ville et votre adresse :

<https://www.bethunebruay.fr/fr/jours-et-horaires-de-collecte>



VILLE PROPRE !

🌐 www.bethunebruay.fr

☎ 03 21 57 08 78

- **Déchets ménagers** : chaque vendredi
- **Balayage au fil de l'eau** : les 8 et 9 mars
- **Déchets verts** : mercredi 17 mars à partir de 4h30



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

📍 Sur toute la commune



Sont considérés comme encombrants : les appareils ménagers, les mobiliers, vieux matelas, les pièces de véhicules (hors carcasse), les objets provenant des caves, greniers et débarras.



Ne sont pas concernés par cette collecte : les gravats, les déchets spéciaux tels que peintures, huiles, pneus, réfrigérateurs et amiante.

PERMANENCES SOCIALES

📍 Dans les locaux du CCAS

✉ ccas@billy-berclau.fr

☎ 03 21 74 77 70

- **Assistante sociale** : lundi 8 et mardi 23 mars de 14h à 16h30, sur rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- **Protection Maternelle Infantile** : merci de prendre rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- **Mission locale** : vendredi 19 mars sur rdv au 03 21 77 57 34
- **Mutuelle "Ma commune, ma santé"** : mercredi 24 mars à partir de 13h30, sur rdv au 03 21 74 77 70
- **Camion du PIMMS** : jeudi 25 mars dès 9h15 sur le parking de l'église





Projet d'usine de production de batteries de Douvrin/Billy-Berclau

Concertation
du jeudi 25 février
au vendredi 23 avril 2021

Participez
à la concertation,
**VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE !**

www.concertation-ACC-batteries.fr

Usine de production de batteries : la concertation est lancée

Le projet de la société Automotive Cells Compagny (ACC) sur le site de Douvrin/Billy-Berclau consiste à construire une usine de production de cellules et modules de batteries pour les véhicules électriques. Le site est prévu à côté du site PSA de Douvrin, en grande partie sur la commune de Billy-Berclau, au sein du Parc des Industries Artois-Flandres.

Pour tous grands projets d'implantation industrielle, une consultation nationale est obligatoire.



Du jeudi 25 février au vendredi 23 avril inclus, ce projet fait donc l'objet d'une concertation préalable avec le public, portant notamment sur :

- son opportunité : faut-il le faire ?
- ses objectifs : pourquoi le faire ?
- ses grandes caractéristiques : comment le faire ?

Chacun est invité à s'informer, participer et donner son avis afin d'enrichir le projet :

- 4 panneaux explicatifs sont visibles en mairie



Réunion publique

📍 Espace F. Mitterrand de 16h à 17h30

En présentiel et en accès visioconférence (plus d'information sur le site internet d'ACC)

Merci de consulter le site internet pour **vous informer et vous exprimer**, connaître les conditions d'accueil de la réunion publique ou prendre connaissance des autres rendez-vous :

➔ www.concertation-acc-batteries.fr



Nuits de la lecture

À l'occasion de la 5^{ème} édition de cet événement sur le thème « Relire le monde », le Centre Culturel F. Dolto a proposé aux enfants, vendredi 22 et samedi 23 février, en respectant le protocole sanitaire en vigueur : un spectacle de marionnettes, des jeux de société et un grand jeu de l'oie.



Spécial petit déj' de la St Valentin



Une opération réussie pour **les jeunes du CAJ qui ont distribué plus de 60 p'tits déjeuners** pour le dimanche de la St Valentin.

Ces jeunes qui ont bravé le froid ont récupéré la somme de 200 € qui alimente le budget pour une sortie de loisirs (à réaliser dès que la situation sanitaire le permettra).

Bravo et au prochain p'tit déj !

Du 1^{er} au 5 février, les élèves des écoles J. Jaurès et J. Poteau ont participé à de nombreuses activités : visio-conférence avec Dimitri Jozwicki, sprinter handisport et champion de France sur 60 m et 200 m ; rencontre de Cindy Buisine, orthoprothésiste, et de Marie Delattre, kayakiste médaillée olympique ; initiation au rugby fauteuil et au cécifoot avec le Comité Départemental Handisport du Pas-de-Calais ; séance de ski, athlétisme et jeux en extérieur.

Étaient également visibles 3 expositions sur : le fair play dans les 2 écoles primaires, la santé au Centre Culturel F. Dolto et Pernelle Marcon, sportive de haut niveau amputée des 4 membres à la suite d'une méningite foudroyante, à l'Espace F. Mitterrand et au restaurant scolaire.





Évitons le gaspillage alimentaire

Depuis la rentrée de janvier, une table de tri a été mise en place au restaurant scolaire par la société API afin de limiter un maximum le gaspillage alimentaire.

Un dispositif efficace qui permet aux enfants de prendre conscience de ce problème !



Vivre chez soi en toute sérénité

① La téléassistance : comment cela marche ?

La téléassistance est un service qui permet de mettre en contact une personne avec un téléopérateur en cas de problème à domicile, 24h/24 et 7jrs/7.

Il s'agit d'un équipement particulier à installer au domicile.



Pas-de-Calais
Le Département



Source : CD62/Y.Cadart

Pour bénéficier de ce service, l'installation d'un matériel particulier est nécessaire :

- Un système de micro haut-parleur doit être installé dans le logement : il permet au téléopérateur et à la personne de communiquer à distance.
- La personne doit porter en permanence un émetteur-récepteur relié à une centrale d'écoute (médaillon autour du cou ou d'une montre au poignet).

Quand la personne appuie sur son médaillon ou sa montre, la centrale d'écoute est alertée : un téléopérateur appelle immédiatement la personne pour savoir ce qui lui arrive.

② Quel coût ?

- Pour un seul abonné : 7,83€ TTC par mois incluant le détecteur de chutes dès lors que le besoin est identifié.
- Pour un couple : 8,45€ TTC par mois incluant les détecteurs de chutes dès lors que le besoin est identifié.



Le **détecteur de chute** est un bracelet permettant l'envoi d'une alarme classique en appuyant sur le bouton et l'émission automatique d'une alarme en cas de chute lourde si aucune reprise d'altitude n'est constatée par le détecteur dans les 6 secondes.

Le service de téléassistance est susceptible d'être pris en charge en partie et sous conditions de ressources par le Conseil départemental pour les bénéficiaires de l' Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

③ Les démarches à effectuer

- **Vous bénéficiez de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)**
Contactez votre Maison du Département Solidarité pour obtenir plus d'informations :

104, rue du Banquet Réformiste, BP 176 62403 BÉTHUNE

☎ 03 21 01 62 62

- **Vous ne bénéficiez pas de l'APA**

Vous pouvez vous rendre au CCAS pour y retirer un dossier que vous transmettez directement aux services de Mondial Assistance à l'adresse suivante :

GTS Mondial Assistance

85 Quai de Beauvais

59280 Armentières



Retour sur le Conseil Municipal du 4 février 2021

→ Le rapport d'orientation budgétaire

- L'année 2020 laisse apparaître des économies importantes sur le fonctionnement, un niveau d'investissement totalement autofinancé et l'absence d'augmentation des impôts.
- L'année 2021. Compte tenu de la pandémie, de l'évolution du Parc des Industries Artois Flandres qui pourrait à court terme, engendrer une perte de recettes en raison des déconstructions de bâtiments de la Française Mécanique, le budget 2021 sera construit sur une hypothèse prudente qui prévoit des dépenses de fonctionnement d'un montant global de 7,2M€ et des recettes de 8,2M€. Cela permettra de dégager une capacité d'autofinancement d'un million d'euros pour financer les projets d'investissement.

→ Le compostage (Merci de vous reporter au zoom pages 4 à 6 de cette édition)

→ Le déménagement du CAJ

Dans le cadre du projet de développement des activités du CAJ et de la mise en œuvre d'un projet éducatif global, la Municipalité a décidé d'aménager le Centre Médico-Social pour y accueillir le pôle jeunesse et le service des sports et de la vie associative.

→ La classe découverte

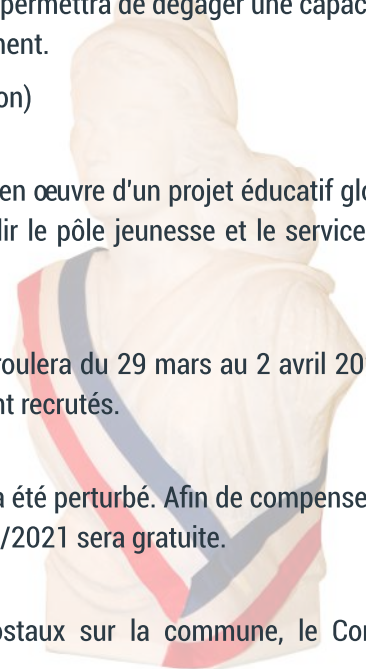
La Municipalité a décidé de l'organisation d'une classe découverte qui se déroulera du 29 mars au 2 avril 2021 à ASNELLES (Calvados). Un directeur, un directeur adjoint et 4 animateurs seront recrutés.

→ La gratuité des cours de théâtre

Suite aux différentes périodes de confinement, le fonctionnement du théâtre a été perturbé. Afin de compenser les nombreuses annulations de séance, l'inscription au théâtre pour l'année 2020/2021 sera gratuite.

→ L'Agence Postale Communale

Afin de pérenniser et développer l'offre et l'accessibilité des services postaux sur la commune, le Conseil Municipal a décidé l'ouverture d'une agence postale communale !



Conseil municipal en live sur Facebook

Le 4 février, de nombreux Billy-Berclausiens-ne-s ont pu assister à la 1^{ère} diffusion en direct du conseil municipal.

Le maire et les élus souhaitant une véritable proximité avec la population ont pris la décision de diffuser en live facebook le prochain conseil municipal du jeudi 25 mars à 19h.

Vous n'avez pas Facebook ou souhaitez revoir les lives ? RDV sur notre page YouTube dès le lendemain des conseils.





Des sapins de Noël recyclés

Notre service Espaces Verts a broyé près de 300 sapins et les copeaux ont été répandus sur l'allée du site Chico Mendés.



Les recettes de Mamie Lyne



• Carbonnade au cidre (pour 6 personnes)

1 kg de bœuf à fondue – 500 g de hampe de bœuf – 1,4 kg de pommes de terre – 5 carottes – 3 oignons – 2 feuilles de laurier – 5 brins de thym – 10 g de beurre – 1 l de cidre brut – 4 tranches de pain d'épices – 4 c. à soupe d'huile d'olive – 4 c. à soupe de moutarde forte – 30 g de farine – 2 c. à soupe de cassonade

Préchauffez le four à 180°C. Coupez la viande à fondue en cubes et la hampe en lanières. Pelez puis émincez les oignons. Taillez les carottes en grosses rondelles.

Chauffez le beurre dans une cocotte et faites-y fondre les oignons jusqu'à ce qu'ils deviennent translucides. Ajoutez le sucre et laissez-les légèrement caraméliser à feu vif. Ajoutez le laurier et toute la viande puis effeuillez le thym dessus. Colorez 5 minutes à feu vif en remuant. Farinez, mélangez puis incorporez les carottes et le cidre. Laissez mijoter 1h30.

Coupez en 2 les pommes de terre, badigeonnez-les d'huile, puis enfournez-les sur une plaque pour 40 minutes. Tartinez le pain d'épices d'une bonne couche de moutarde et coupez-le en morceaux. Ajoutez-les dans la cocotte et poursuivez la cuisson 30 minutes. Servez avec les pommes de terre.

• Tarte choco-caramel aux noix (pour 6 personnes)

Pour la pâte : 1 œuf – 100 g de beurre mou – 200 g de farine – 60 g de sucre – 2 c. à soupe de cacao – Sel

Pour le caramel : 50 g de beurre – 1 c. à soupe de crème – 125 g de cerneaux de noix du Périgord AOP – 100 g de sucre roux – 50 g de miel

Pour le chocolat : 15 cl de crème liquide – 200 g de chocolat noir – 30 g de cerneaux de noix du Périgord

Préparez la pâte en mélangeant le beurre mou et le sucre. Ajoutez l'œuf puis la farine, le cacao et une pincée de sel. Formez une boule et placez-la 30 minutes au réfrigérateur.

Étalez la pâte sur un plan de travail fariné et garnissez-en un moule à tarte rectangulaire.

Préparez le caramel : mélangez dans une casserole le sucre roux, le beurre, le miel et la cuillerée de crème. Portez à ébullition, ajoutez les cerneaux de noix concassés et versez sur la pâte. Faites cuire 20 minutes au four à 180°C puis laissez tiédir.

Préparez le chocolat : chauffez la crème, versez-la sur le chocolat coupé en morceaux. Laissez reposer 1 minute, puis mélangez pour lisser le tout. Versez sur le dessus de la tarte, disposez les cerneaux de noix restants et laissez durcir 30 minutes au réfrigérateur.



UNE AIDE POUR RÉGLER VOS CHARGES DE LOGEMENT DURANT LA CRISE SANITAIRE ?



JUSQU'À 900 € D'AIDE GRATUITE (150 € MENSUELS)
AIDE LIMITÉE À 2 MOIS, OU 6 MOIS **EN CAS DE PERTE D'EMPLOI**

QUI ?



Salaré ou ex-salaré
d'une entreprise
du secteur privé⁽¹⁾



Locataire ou propriétaire
de votre résidence principale



Revenu mensuel net
≤ 1 845 €* (soit 1,5 Smic)⁽²⁾



**Baisse de vos ressources
mensuelles ≥ à 15 %**
et un loyer ou une mensualité
d'emprunt immobilier à payer

**Suite à l'une des situations suivantes, survenue pendant la
crise sanitaire :**

- **Chômage partiel** ou **temps partiel**⁽²⁾
- **Perte d'emploi** (CDI, fin de CDD ou interim)
- Arrêt de travail pour **garde d'enfants**⁽²⁾
- **Embauche ajournée**
- **Diminution de votre rémunération variable**
- **Double résidence** (pour motif professionnel ou report d'un déménagement depuis le parc social vers le parc privé).

COMMENT ?

1

**Rendez-vous sur
aide-urgence.
actionlogement.fr**
pour vérifier
votre éligibilité.

2

**Saisissez
votre demande
en ligne**
et déposez
vos justificatifs.

3

**Recevez
150 €, par mois
éligible,**
après l'acceptation
de votre dossier.



- Aide **gratuite**
- Service **100 % dématérialisé**
- **Paieement rapide**
- **Jusqu'à 6 mois**
après la baisse de revenus.

0970 800 800

9h-17h30 lun.-ven., (appel non surtaxé)

Retrouvez également sur notre site internet les coordonnées de votre agence de proximité.

actionlogement.fr

> rubrique 'Surmonter des difficultés'

ActionLogement





Lolave s'installe à Billy-Berclau



Propriétaire du restaurant kebab de la Bassée depuis 2011, Yasar Orhan va ouvrir un deuxième « Lolave » à Billy-Berclau au 136 rue du Général de Gaulle (anciennement Café des Sports).

Avant une ouverture prévue entre juin et septembre 2021, de nombreux travaux sont en cours pour accueillir la clientèle dans un lieu chaleureux et convivial.

Trois options vous seront proposées pour déguster ses spécialités : sur place (environ 40 couverts), vente à emporter ou livraison à domicile.

ACC recrute

ACC Automobile, nouvelle entreprise réunissant SAFT (Filiale de TOTAL), PSA et OPEL fabriquera les meilleures batteries électriques en France et plus précisément à Billy-Berclau d'ici mi-2023.

Dans l'immédiat, ACC est déjà présente dans la région Nouvelle Aquitaine et plus précisément à Bordeaux pour son centre de recherche et à Nersac pour son centre d'essai de production.

ACC a besoin de personnes passionnées par la création de transport plus propre et prêtes à s'investir pendant quelques mois en Nouvelle Aquitaine avant de revenir dans la gigafactory de Billy-Berclau.

Vous êtes prêt (e) à bouger ? Envoyez dès maintenant votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse mail suivante :

✉ recruitment@acc-emotion.com





Nos commerçants sont fantastiques.

Ensemble, soutenons-les en prenant soin de nous chez eux !



Institut Guinot



Lundi de 14h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Samedi de 9h30 à 16h.

☎ 03 21 37 85 36

Profil Coiffure



Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 8h30 à 17h.

☎ 03 21 79 84 50

Salon Frimousse



Du mardi au vendredi de 9h à 18h non stop (à la demande pour le midi).
Samedi de 8h30 à 18h.

☎ 03 21 40 18 95

Tempo Coiffure



Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 8h30 à 16h.

☎ 03 21 40 88 87

The Nail's Salon (Tempo Coiffure)



Sur rendez-vous uniquement, du lundi au samedi.

☎ 06 66 07 00 19

